

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 7191

présenté par
M. Corbière

ARTICLE 14

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Le gouvernement ne nous propose qu'un horizon de chiffres, de convergences des taux de cõtisation, convergences européennes des taux d'imposition, efficacité, simplification, de milliards d'économies.

Et le bonheur? Et nos espérances? On ne fait pas de bonnes politiques sans répondre à la question du sens : travailler plus pour gagner plus pour travailler plus pour gagner plus, etc. - ou au contraire une vie digne, décente, libérée de la peur de la précarité économique - pour tous?